

Pour un Erasmus des lycées européens

5 février 2013 à 19:36

Par **JACQUES SOPPELSA** Président honoraire de l'université de Paris-I, professeur à la Sorbonne et aux Hautes Etudes internationales (HEI)

Il y a maintenant un quart de siècle, les responsables de cinq des universités européennes les plus prestigieuses, le recteur de Bologne (notre Alma Mater), le recteur de Barcelone, le chancelier d'Utrecht, le président de Louvain et le signataire de ces lignes pour la Sorbonne, rédigeaient la «*Magna Carta*» des universités. Cette initiative avait suscité quelques commentaires septiques de la part de nombre de collègues ; mais cette «Grande Charte» qui devait être ratifiée à l'automne 1987 par plus de 550 établissements universitaires du monde entier contribua, entre autres conséquences positives, à la mise en place, avec le succès que l'on sait, des programmes Erasmus puis Erasmus Mundi.

Vingt-cinq ans après, il paraît utile de rappeler certains des grands principes affirmés dans ladite charte, mais aussi de réfléchir, au risque, à nouveau, de passer pour de doux rêveurs, à l'élargissement du programme Erasmus aux établissements d'enseignement secondaire en général, aux lycées européens en particulier. Les établissements d'enseignement supérieur, tout en refusant toute forme d'intolérance, doivent s'affirmer comme le lieu privilégié de rencontres entre des enseignants-chercheurs ayant la capacité de transmettre le savoir et des étudiants venus de tous horizons. Selon la Grande Charte : «*Creuset de la tradition humaniste et laïque et des valeurs démocratiques l'université ignore impérativement les frontières en soulignant la nécessité et la fécondité de l'interaction des cultures*» ; en encourageant la mobilité de l'ensemble de ses acteurs, une mobilité intimement liée à la reconnaissance officielle d'équivalences en matière de statuts, de titres, et d'examens (ce qui n'est pas incompatible avec le maintien des diplômes nationaux). «*Ignorer les frontières ; fécondité de l'interaction des cultures ; mobilité des acteurs.*»

Le bilan que l'on peut faire des programmes Erasmus ne souffre d'aucune ambiguïté : ils ont permis à ses bénéficiaires d'obtenir la reconnaissance formelle des études effectuées à l'étranger tout en les intégrant à leur cursus d'origine et, entre autres avantages peu négligeables, l'exonération des droits d'inscription et la pérennisation des bourses ; ils ont participé à ces programmes quelque 3 300 étudiants dès 1988, 28 000 en 1990, 110 000 en 2000, plus de 200 000 en 2010 (1,6 million, au total, sur ce dernier quart de siècle) ; sans oublier les enseignants-chercheurs : 10 000 en 1995, 15 000 en 2000 et 30 000 en 2010. Alors, eu égard aux profondes mutations sociétales qui ont caractérisé l'Europe depuis la signature de la Magna Carta, en particulier au plan de la mobilité des jeunes générations, de l'impact des nouveaux médias à l'essor de la circulation intra-européenne, concrétisée par le système «Europe-Interrail» pourquoi ne pas songer à transposer l'aventure universitaire à l'échelle des lycées des pays de l'Union ? Nous songeons à certaines classes préparatoires, voire aux terminales, expérience qui aurait aussi le mérite de réfléchir, par comparaison, à la nécessité de dépoussiérer notre bon vieux baccalauréat ? Et puis, un semestre effectué dans un établissement secondaire d'un pays européen voisin, outre son intérêt linguistique, culturel et sociétal, pourrait inciter les futurs étudiants à découvrir une palette d'opportunités géographique plus diversifiée, susceptible de les convaincre que le slogan, conforté par les faits depuis de nombreuses décennies, qu'en matière de recherche, «*en dehors des Etats-Unis, point de salut*» pourrait être singulièrement nuancé. Non que nous soyons animés d'un

quelconque sentiment antiaméricain. Ce serait particulièrement malvenu de la part d'un ancien boursier Fullbright qui fit de surcroît sa thèse outre-Atlantique. Mais un rééquilibrage des points d'accueil au profit au profit de l'Europe elle-même, généré à l'amont par des programmes «Erasmus-Lycées» ne pourrait qu'être très profitable à l'Europe de l'éducation, mais aussi, à la promotion de l'intégration européenne elle-même.